

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
8 OCTOBRE 2019**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Procès-verbal - Séance ordinaire du 10 septembre 2019
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt - Rapport du service incendie - septembre 2019
 - 5.2 Sureté du Québec - Priorités d'action locales 2020-2021
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 30 septembre 2019
 - 6.2 Dépôt - État des revenus et des dépenses au 30 septembre 2019
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 ADOPTION - Règlement no.472 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Dépôt - Rapport du service de l'urbanisme - septembre 2019
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Dépôt - Rapport travaux publics - septembre 2019
 - 9.2 Octroi contrat d'entretien préventif 2020 - 3 génératrice d'urgence
 - 9.3 Travaux de pavage manuel 2019 et réparation de regard d'égout
 - 9.4 Achat d'un turbidimètre pour l'usine eau potable Deslauriers
 - 9.5 Autorisation - Soumission déneigement piste cyclable
 - 9.6 Autorisation - Soumission déneigement borne sèche
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Dépôt - Rapport mensuel service des loisirs - septembre 2019
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Demande de soutien financier - Fabrique Saint-Cyprien
 - 11.2 Demande de soutien financier - Centre de femmes Marg'elle
 - 11.3 Demande de soutien financier - Sourire sans fin
 - 11.4 Demande soutien financier - Opération Nez-Rouge
- 12 VARIA
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 8 octobre à 20h00 au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean Cheney, maire
M. Jean Cheney maire
M. Michel Monette conseiller poste #1
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
M. Maurice Boissy conseiller poste #4
Mme Carole Forget conseillère poste #5

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney;

Est également présente :

Catherine Emond, Directrice générale et secrétaire-trésorière par interim

Absence motivée:

M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

2019-10-198 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier, il est résolu :

Que la séance du conseil soit ouverte à 20h01.

ADOPTÉE

2019-10-199 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par Mme Carole Forget, il est résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-10-200 Procès-verbal - Séance ordinaire du 10 septembre 2019

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal;

Il est proposé par M. Michel Monette,
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Dépôt - Rapport du service incendie - septembre 2019

2019-10-201 Sûreté du Québec - Priorités d'action locales 2020-2021

CONSIDÉRANT une demande déposée par la MRC de fournir au comité de sécurité publique les trois priorités en matière de sécurité pour la municipalité;

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

Que le document de la MRC soit rempli avec les priorités locales suivantes :

- 1- Sécurité routière aux intersections
- 2- Surveillance des véhicules silencieux des véhicules aux abords de la piste de drag les week-ends
- 3- Augmentation de la surveillance dans le milieu

Que le document soit transmis à la MRC et une copie conforme à la Sûreté du Québec au centre de service MRC - Salaberry-de-Valleyfield.

ADOPTÉE

SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES

2019-10-202 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 30 septembre 2019

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier, il est résolu :

Que soient approuvés les comptes à payer, tels que mentionnés au fonds d'administration générale en date du 30 septembre 2019 au montant de 162 395.83\$.

ADOPTÉE

Dépôt - État des revenus et des dépenses au 30 septembre 2019

POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

2019-10-203 ADOPTION - Règlement no.472 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage

CONSIDÉRANT L'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettant à la municipalité de modifier ses règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement no.452 établissant des normes de zonage sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement contient des dispositions concernant son application et son administration;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'avis que certaines dispositions du règlement no.452 doivent être modifiées;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé le 9 juillet 2019 à une session du conseil;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet de règlement a été adopté le 9 juillet 2019 à

une session du conseil;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le 31 juillet 2019 à 19h00 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un second projet de règlement a été adopté le 13 août 2019 à une session du conseil;

CONSIDÉRANT QU'aucune requête n'a été reçue par les personnes habiles à voter, des zones visées ainsi que des zones contiguës afin de demander qu'une des dispositions de ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture du présent règlement;

Il est proposé par M. Martin Van Winden
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

1. Le règlement no.452 sur le zonage est modifié de la façon suivante :

1.1. en modifiant les dispositions de la grille des usages des zones A-106, C-201 et C-202, de façon à ce que soit autorisé les classes d'usages I1, I4 et I5, soit industriel à faible impact, entreprise artisanale et établissement de recherche, de développement et des technologies de pointe.

1.2. en modifiant l'article 27.1, en y ajoutant ce qui suit : « Le bâtiment dans lequel s'effectue un usage de cette classe doit avoir une superficie maximale de 3000 mètres carrés; »

1.3. en modifiant l'article 27.5, en y ajoutant ce qui suit : « Le bâtiment dans lequel s'effectue un usage de cette classe doit avoir une superficie maximale de 3000 mètres carrés; »

1.4. en ajoutant les notes suivantes aux grilles Id-101, Id-102 et Id-103 : « 1. Pour les lots riverains situés à l'intérieur du corridor riverain la profondeur est de 60 m. » et « 2. Pour les lots riverains ou non riverains situés à l'intérieur du corridor riverain la superficie est de 3 700 m2. »

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT

Dépôt - Rapport du service de l'urbanisme - septembre 2019

TRAVAUX PUBLICS

Dépôt - Rapport travaux publics - septembre 2019

2019-10-204 Octroi contrat d'entretien préventif 2020 - 3 génératrice d'urgence

CONSIDÉRANT que la municipalité détient 3 génératrices d'urgence pour ses installations;

CONSIDÉRANT que l'achat usagé de ces équipements et les obligations de la loi, un entretien préventif rigoureux doit être mis en place, sans délai;

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Il est proposé par Mme Carole Forget
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

D'octroyer le contrat d'entretien pour les 3 génératrices d'urgence pour l'année 2020 au soumissionnaire invité conformément aux lois et politiques d'achats en vigueur, soit Cummins (Candiac) au montant de 8955.40\$ taxes comprises selon les termes, clauses et conditions prévus à la proposition.

ADOPTÉE

2019-10-205 Travaux de pavage manuel 2019 et réparation de regard d'égout

CONSIDÉRANT QUE des travaux de pavage manuel et de réparation de regard d'égout sont nécessaires pour les rues du Boisé, Hervé, Carré-Barrière, Deslauriers ainsi qu'une correction du pavage au ponceau de la grande ligne du Rang Double;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ne peuvent être réalisés par les responsables des travaux publics faute de disposer des ressources matérielles et humaines ainsi que de l'expertise nécessaires;

CONSIDÉRANT les demandes de soumissions de trois compagnies soit :

- 1) Pavage Haut-Richelieu; 11 008.86 \$ taxes incluses
- 2) Pavage RSM ; 13 911.97 \$ taxes incluses
- 3) Équipe Marcil: n'a pas visité les travaux ni remis de prix;

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

QUE la municipalité octroie le contrat de réparation de regard d'égout et de pavage manuel au plus bas soumissionnaire soit la compagnie Pavage Richelieu au montant de 11008.86\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2019-10-206 Achat d'un turbidimètre pour l'usine eau potable Deslauriers

CONSIDÉRANT la nécessité de se prémunir d'un turbidimètre pour l'usine d'eau potable de l'avenue Deslauriers;

CONSIDÉRANT QUE cet instrument de contrôle de la qualité de l'eau est obligatoire pour toute usine d'eau potable munie d'un système de chloration;

CONSIDÉRANT des soumissions soumises par 3 fournisseurs, soit :

- 1) Everest automation ; 6708.79\$ taxes incluses
- 2) ChemAction ; 7551.80\$ taxes incluses
- 3) Véolia ; 14821.50\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des soumission et des comparatifs techniques a été faite conjointement avec Monsieur François Desjardins de Shellex;

Il est proposé par M. Michel Monette
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

QUE la municipalité décide d'octroyer le contrat à la firme Everest automation pour l'achat du turbidimètre au montant de 6708.79\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2019-10-207 Autorisation - Soumission déneigement piste cyclable

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une soumission pour le déneigement de la piste cyclable pour l'hiver 2019-2020;

CONSIDÉRANT que le montant de la soumission est de 1,300\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT que ce prix peut être maintenu pour une période de 3 ans avec ajout de l'IPC;

Il est proposé par M. Michel Monette
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

QUE soit autorisée l'acceptation de la soumission d'Excavation Michel et fils au montant de 1,300\$ plus taxes et que celle-ci soit signée pour une période de 3 ans afin de garantir le prix.

QUE la présente résolution soit transmise à l'entreprise Excavation Michel et fils.

ADOPTÉE

2019-10-208 Autorisation - Soumission déneigement borne sèche

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une soumission pour le déneigement de la borne sèche pour l'hiver 2019-2020;

CONSIDÉRANT que le montant de la soumission est de 1,700\$ plus taxes;

Il est proposé par M. Martin Van Winden
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

QUE soit autorisée l'acceptation de la soumission d'Excavation Michel et fils au montant de 1,700\$ plus taxes.

QUE la présente résolution soit transmise à l'entreprise Excavation Michel et fils.

ADOPTÉE

LOISIRS, CULTURE & FAMILLE

Dépôt - Rapport mensuel service des loisirs - septembre 2019

ADOPTÉE

DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS

2019-10-209 Demande de soutien financier - Fabrique Saint-Cyprien

CONSIDÉRANT une lettre reçue le 1er octobre provenant de la Fabrique Saint-Cyprien demandant un soutien financier pour des travaux de maçonnerie nécessaires à l'entretien de l'église de la paroisse;

CONSIDÉRANT un appui financier de 500\$ octroyé annuellement pour la fabrique;

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

QUE la municipalité octroie une aide au montant de 500\$.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

2019-10-210 Demande de soutien financier - Centre de femmes Marg'elle

CONSIDÉRANT une lettre datée du 18 septembre pour une demande de soutien financier afin d'aider dans le processus de changement de logo pour l'organisme;

CONSIDÉRANT une aide octroyée pour les années 2017 et 2018;

Il est proposé par M. Michel Monette,
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

QUE la municipalité octroie une aide au montant de 100 \$

ADOPTÉE

2019-10-211 Demande de soutien financier - Sourire sans fin

CONSIDÉRANT une lettre datée du 25 septembre 2019 pour une demande de soutien financier pour le parrainage avec l'organisme SOURIRE SANS FIN;

CONSIDÉRANT un soutien financier accordé en 2014 de 100\$ et de 150\$ les années subséquentes;

Il est proposé par M. Martin Van Winden,
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

QUE la municipalité octroie une aide de 150\$.

ADOPTÉE

2019-10-212 Demande soutien financier - Opération Nez-Rouge

CONSIDÉRANT une lettre datée du 9 septembre 2019 pour du soutien financier concernant les activités de la 31e édition;

Il est proposé par Mme Carole Forget,
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

QUE la municipalité octroie une aide de 100\$.

ADOPTÉE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

2019-10-213 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par Mme Carole Forget, il est résolu :

Que la séance du conseil soit levée à 20h14.

ADOPTÉE

JEAN CHENEY
MAIRE

CATHERINE EMOND
DIRECTRICE GÉNÉRALE,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
PAR INTERIM